



NÉGOCIATION COLLECTIVE DANS L'ENTREPRISE BASÉE SUR LA RÉOLUTION DE PROBLÈME FORMATION CONJOINTE

Publics concernés
IRP, membre de
CSE, délégué
syndical, em-
ployeurs, DRH,
DAF, responsable
RH, acteurs de
branches, les
membres des
comités paritaires
régionaux



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

27 et 28 mars 2025

Lieu

à déterminer

Durée

1 jour - 7 heures

Prix

prise en
charge par les
financements
CPER État-Région

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription
à envoyer complété à :
g.mangenot@anact.fr
Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

OBJECTIFS

- Comprendre et agir autrement en matière de négociation collective
- Appréhender les différents types de négociation
- S'approprier les outils de la négociation sous l'angle de la résolution de problème
- Construire une vision partagée de la négociation collective

Les +

Formation proposée aussi bien à des membres de direction que de représentants du personnel. La formation rassemble des acteurs d'entreprises différentes, des acteurs d'un même territoire, ou encore d'un réseau d'acteurs économiques.

PROGRAMME

- ◆ S'approprier les notions de la négociation et apprendre à se connaître : construire un vocabulaire commun.
- ◆ Conflits sociaux et négociation social.
- ◆ Le processus de la négociation collective.
- ◆ Différences entre la négociation distributive/ intégrative.
- ◆ Approche Négociation basée sur la résolution de problèmes.

PÉDAGOGIE

- Évaluation des attentes spécifiques et des connaissances des participants en amont de la formation
- Apports théoriques et pratiques adaptés aux problématiques des stagiaires
- Études de cas, Simulations et jeux de rôles
- Échanges d'expériences

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Evaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid via une enquête en ligne